

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois



Page 04

On **replante**
avant **l'hiver**

Actualités



Disparition
de Marcel
Prioul
.....

04

Actualités



Navette :
participez à
l'enquête
.....

07



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

En raison des règles relatives à la communication en période pré-électorale, l'éditorial du maire est suspendu jusqu'au renouvellement du conseil municipal.

Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Familles	10
Loisirs	12
Zoom sur...	13
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donnerger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet
Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet
et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

.....

Distribution de
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur

Octobre

La fête de la science

Les expériences menées à la bibliothèque ont passionné les enfants. Ateliers dans le cadre scolaire, spectacle pour les maternels, conférence-débat... étaient organisés à l'occasion de la fête de la science, soutenue par le Conseil général, qui a rassemblé plus de 1000 personnes (900 l'an dernier).



6 octobre

La fête du sport

Les Urbisylvains sont venus nombreux faire la fête autour du thème de "bien manger et bien boire, tout en faisant du sport". Une fois de plus, les associations se sont mobilisées pour faire de cet événement un succès.



18 octobre

Le cross des CM2

340 concurrents ont participé au cross organisé par le collège Louise Weiss, réunissant les classes de 6^e du collège et les CM2 des écoles primaires de Nozay et de La Ville du Bois. Bravo aux quatre classes de CM2 de La Ville du Bois qui ont obtenu des résultats plus qu'honorables !



16 octobre

Le thé dansant

A l'occasion de la Semaine Bleue, les seniors ont dansé, emmenés par Kiki et son orchestre. Pour la première fois, quelques résidents des Parentèles s'étaient associés à la fête.

Octobre

Les 50 ans de Carrefour

En octobre, l'enseigne Carrefour fêtait ses 50 ans. A cette occasion, certaines associations de la ville (Danse et Gym du Bois, le Judo Ju-Jitsu Club, le Karaté Club, Association sportive Full Contact, Académie Franck Ropers) ont proposé des démonstrations et le Woodtown Combo s'est produit dans les allées du supermarché.



VÉGÉTALISATION

Trois nouveaux "résidents" 

La ville poursuit sa politique de plantation et de préservation des bois. Après le chantier IDEMU (remise en état des sentiers), le diagnostic des bois et l'abattage des arbres morts et dangereux, elle a fait replanter trois arbres. Ceux-ci viennent de trouver

leur place : un tilleul place Beaulieu, un liquidambar au très beau feuillage rouge en automne à l'entrée de l'école des Renondaines et un magnolia dans la jardinière au croisement de la route de Nozay et du chemin de Saint-Eloi.



Tilleul



Liquidambar



Magnolia

DISPARITION DE MARCEL PRIOUL

Il a été Maire pendant vingt-quatre ans

Photo officielle de Marcel Prioul en 1993

Au moment où nous bouclons ce numéro, nous apprenons le décès de Marcel Prioul, survenu le 19 novembre. Cet ancien ingénieur EDF fut maire de La Ville du Bois de 1971 à 1995, puis

maire honoraire jusqu'à ce jour. Il fut également conseiller régional d'Ile-de-France. Il a marqué la ville de son empreinte, la population ayant presque doublé pendant ses quatre mandats. On se souviendra notamment qu'il s'était battu dix années durant pour l'installation sur la ville du centre commercial et du supermarché Continent, devenu Carrefour, installation qui s'est concrétisée en 1985. Il avait négocié que la Ferme de la Croix Saint-Jacques, ainsi que les espaces boisés alentours, entrent dans le domaine public. Ce qui a permis par la suite d'installer les ten-

nis et de préserver les bois. On lui doit aussi la construction de l'école des Renondaines à la fin des années 80 et du stade route de Nozay.

Des dires de ses anciens collaborateurs, Marcel Prioul était un homme très sensible, humain, chaleureux, très à l'écoute de la population. On le savait malade depuis quelques années.

Jean-Pierre Meur, son successeur, les élus et l'ensemble du personnel municipal, adressent leurs plus sincères condoléances à son épouse et à ses enfants.

COMPOSTEURS

Etes-vous intéressés ?



Une réflexion a été engagée par le SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry), qui gère les déchets sur la commune, pour distribuer des composteurs dans les foyers. De juin à décembre 2012, la ville de Longpont-sur-Orge, désignée "commune pilote", a distribué auprès des foyers volontaires 166 kits de compostage. Devant le succès rencontré à Longpont, le SIRM sonde les habitants de La Ville du Bois, avant la mise en place éventuelle de ces composteurs.

Si le nombre de volontaires est suffisant, des composteurs seront mis à la disposition des habitants au prix symbolique de 10 €. Le modèle a déjà été choisi : en bois, d'une capacité de 400 litres et d'un encombrement au sol de 850 x 910 mm.

Si vous êtes intéressés, communiquez votre nom, votre numéro de téléphone et éventuellement une adresse courriel, au plus tard le 31 mars 2014, aux services Techniques : 01 64 49 56 80 ou techniques.accueil@lavilledubois.fr.

INSCRIPTION AUX ÉLECTIONS DE 2014

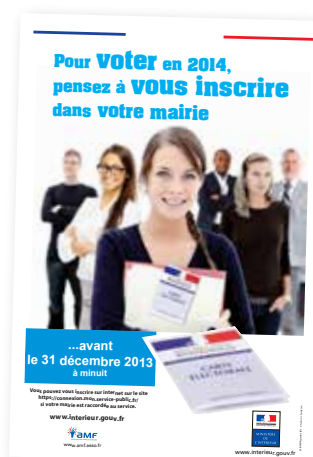
C'est maintenant ou jamais

Pour pouvoir voter lors des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Après le 31 décembre 2013, il sera trop tard ! Les citoyens de l'Union européenne qui résident en France sont aussi concernés. Le service Etat civil, situé à l'accueil de la mairie, est ouvert du lundi au vendredi et le samedi matin.

Renseignements : service Etat civil,

01 64 49 59 49

Lire "Zoom sur un service municipal"
en page 13



Travaux en bret

■ Le groupe scolaire des Bartelottes

Le vaste chantier se poursuit, avec la finition des fondations et, très prochainement, le début des travaux de bâtiment.

■ Réseaux d'assainissement

La mise aux normes des réseaux s'étend, avec la réalisation d'un tronçon chemin des Chailloux.

■ Ecole Marie Curie

Pendant les vacances de la Toussaint, les sols des toilettes du bas ont été refaits.

■ Réorganisation des services de la mairie (suite)



Au niveau de l'ancien accueil de la mairie, qu'on appelle désormais premier étage, se situent désormais les bureaux de la direction générale. S'y trouvent le Maire et son secrétariat, la directrice générale des services, la responsable des affaires générales et la responsable de la communication. Courant décembre, les agents des Ressources humaines et du service Comptabilité seront regroupés au deuxième étage.

DÉPARTEMENT

Notre canton prend de l'ampleur

Avec la réforme des collectivités territoriales, plusieurs nouveautés concernent les cantons et les élections de 2015.

→ Le nombre de cantons est divisé par deux. La nouvelle carte de l'Essonne, composée de 21 cantons au lieu de 42, vient d'être actée par le Ministère de l'Intérieur.

→ Les cantons seront menés par un homme et une femme, parité oblige. Reste à définir les modalités.

→ Le Conseil général deviendra Conseil départemental et les conseillers généraux... des conseillers départementaux. La Ville du Bois fait désormais partie du canton de Longjumeau, composé des

communes de Ballainvilliers, Champlan, Epinay-sur-Orge, Linas, Longjumeau, Montlhéry et Saulx-les-Chartreux. Avec 63 290 habitants, elle fait partie d'un canton important, juste après ceux de Sainte-Geneviève-des-Bois (65980 habitants), Evry (65 947), Mennecy (65 589) et Dourdan (63 773).



En bref

Informations déchets

■ Une collecte exceptionnelle **des déchets verts** aura lieu le **lundi 9 décembre**. Pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir, après 18h.

■ Les **mercredis 25 décembre** et **1^{er} janvier**, les **conteneurs jaunes** (tri sélectif) ne seront pas ramassés. Anticipez l'absence de collecte !

Augmentation des tarifs publics

Chaque année, les tarifs des services publics sont réévalués sur la base de l'augmentation de l'indice moyen des prix à la consommation. Dès janvier 2014, le coût des repas au restaurant scolaire, des études dirigées, des accueils de loisirs, des cours du conservatoire, augmentera de 2 %.

Recrutement

La mairie recherche un assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Contact : 01 64 49 59 49

CHIENS DANGEREUX

Permis de détenir

La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux rend obligatoire la formation des propriétaires d'un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie (American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa, et Mastiff non LOF). A l'issue de cette formation, les propriétaires reçoivent

leur attestation d'aptitude, pièce indispensable pour demander le permis de détention.

La liste des personnes agréées par le Préfet de l'Essonne pour dispenser cette formation est disponible sur le site de la préfecture : essonne.pref.gouv.fr



NAVETTE

Participez à l'enquête

Favoriser les déplacements au quotidien, c'est favoriser l'autonomie de ceux qui rencontrent des difficultés pour leur mobilité et réduire les inégalités. C'est un engagement des élus d'Europ'Essonne et de La Ville du Bois avec la mise en place d'une mesure concrète : la navette. Les véhicules ont déjà transporté depuis janvier 2013 plus de 10 000 voyageurs sur le territoire de l'agglomération.

Votre avis pour améliorer encore le service rendu est nécessaire. Même – et surtout ! – si vous n'utilisez pas la navette, répondez à ce questionnaire et remettez-le à l'accueil de la mairie (ou au conducteur pour ceux qui l'utilisent).



La navette Europ'Essonne - La Ville du Bois



Ce questionnaire demande peu de temps, ses résultats seront précieux pour l'amélioration des transports à La Ville du Bois. Merci pour votre participation.

Remettez-le au conducteur de la navette ou à la mairie (place du Général de Gaulle, 91620 La Ville du Bois)

1 UTILISEZ-VOUS LA NAVETTE ?

- oui (passez aux questions 2 à 11 puis 14 à 16) non (passez aux questions 12 à 16)

Vous êtes utilisateur

2 VOUS UTILISEZ LA NAVETTE :

- régulièrement occasionnellement

3 QUEL EST VOTRE TRAJET HABITUEL LE PLUS UTILISÉ ?

Arrêt de montée : Horaire :

Arrêt de descente :

4 POUR QUELLES RAISONS UTILISEZ-VOUS LA NAVETTE ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> je ne peux pas marcher | <input type="checkbox"/> moins fatigant que la marche |
| <input type="checkbox"/> pour ne pas utiliser mon véhicule | <input type="checkbox"/> pour ne pas solliciter mes proches |
| <input type="checkbox"/> lorsque la météo est défavorable | <input type="checkbox"/> la gratuité du service |

5 VOUS L'UTILISEZ POUR ALLER :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> rejoindre un autre transport en commun-
précisez lequel : | <input type="checkbox"/> rejoindre un lieu de loisirs ou associatifs |
| | <input type="checkbox"/> me promener |
| <input type="checkbox"/> au centre commercial VDB | <input type="checkbox"/> autre - précisez : |
| <input type="checkbox"/> en centre ville | |
| <input type="checkbox"/> rendre visite à des proches | |

6 LE SERVICE DE LA NAVETTE A-T-IL MODIFIÉ VOS HABITUDES ?

- oui non

7 ETES-VOUS GLOBALEMENT :

- très satisfait satisfait moyennement satisfait insatisfait

8 QUALITÉ DU SERVICE :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> le véhicule est bien adapté | <input type="checkbox"/> les horaires sont bien adaptés |
| <input type="checkbox"/> le parcours répond à mes besoins | <input type="checkbox"/> les fiches horaires sont adaptées |



9 FAUDRAIT-IL CRÉER DE NOUVEAUX ARRÊTS ?

oui - précisez lesquels : non

10 FAUDRAIT-IL SUPPRIMER DES ARRÊTS ?

oui - précisez lesquels : non

11 FAUDRAIT-IL DÉPLACER DES ARRÊTS ?

oui - précisez lesquels : non

Vous n'êtes pas utilisateur

12 POURQUOI N'UTILISEZ-VOUS PAS LA NAVETTE ?

- elle n'est pas adaptée
 - à cause des horaires
 - à cause du parcours
 - à cause du véhicule
- par méconnaissance ou informations inadaptées
- pour une autre raison - précisez laquelle :
- je n'en ai pas besoin
- autre raison - précisez laquelle :

13 DE QUELLES AMÉLIORATIONS AURIEZ-VOUS BESOIN POUR L'UTILISER OU POUR MIEUX L'UTILISER ?

- un passage plus fréquent
- un autre confort - précisez lequel :
- des horaires à d'autres moments de la journée
- autre raison - précisez laquelle :
- un autre parcours - précisez point de départ :

Vous

14 VOTRE ÂGE

- moins de 18 ans
- 18-24 ans
- 25-44 ans
- 45-64 ans
- plus de 65 ans

15 VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

- collégien, lycéen
- étudiant
- en activité professionnelle
- sans emploi
- retraité

16 SUGGESTIONS, REMARQUES

.....

.....

.....

.....

.....



DÉPÔTS SAUVAGES

Y en a marre !



Les dépôts sauvages de déchets ont malheureusement repris en différents points de la commune. Conséquence : la collecte, le tri, le transport occupent plusieurs personnes des services Techniques qui, pendant ce temps, ne peuvent gérer l'entretien des voiries ou des espaces verts. Sur

dix jours en octobre, pas moins de six dépôts sauvages ont été évacués.

La déchèterie de Villejust (avenue des Deux Lacs) accepte les gravats, encombrants, ferrailles et autres déchets volumineux. Elle est à votre disposition !

Renseignements : déchèterie,
01 64 53 30 00

MAISON DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

4 objectifs pour 1 maison



Vous avez une idée, un projet ? La Maison de la Création d'Entreprises peut vous aider.

Située à Longjumeau, dans le Parc Nativelle, elle permet aux personnes souhaitant créer leur entreprise de concrétiser leur projet. Europ' Essonne offre à travers cette structure

un service de proximité dédié à l'activité économique sur son territoire.

Des partenaires privilégiés tels que l'Agence pour le Développement Economique de l'Essonne (AD2E), la Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Essonne (CCI), Apis Développement (pépinière d'entreprises)... sont là pour vous aider dans vos démarches

avant, pendant et après la création de votre entreprise.

La MCE s'adresse à tous les publics du territoire, avec ou sans diplôme, éloignés de l'emploi ou salariés, jeunes ou seniors.

Contact : Stéphanie Cléménçon,
01 69 10 28 50, mce@europessonne.fr

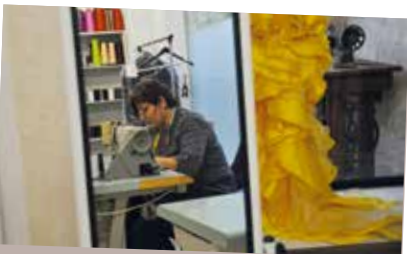
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Installés récemment sur la ville

Ayse retouche vos vêtements

Ayse Ozcelik confectionne et retouche rideaux, manteaux, jupes, housses, coussins. Elle crée ou modifie doublures, ourlets, fermetures éclair, etc. Elle propose également d'effectuer du repassage et rend service en envoyant vos vêtements au pressing.

Contact : La Retouche, 22 Grande Rue,
09 80 58 30 38



Alexis, disc jockey

Alexis est un jeune Urbisylvain de 20 ans passionné de musique. Il a créé son activité d'animateur DJ à La Ville du Bois. Il anime mariages, anniversaires, soirées privées. Des informations complètes seront bientôt disponibles sur www.vdb-deejays.com.

Contact : VDB-deejays, 06 08 94 34 41,
vdbdeejays@hotmail.fr



Cabinet d'osthéoopathie

Aurore Palis, la médiatrice qui intervient sur la commune, a déplacé son cabinet à Saulx-les-Chartreux. Elle partage son cabinet avec une ostéopathe, Clémence Blondeau, au 3 rue de l'Arpajonnais.

Contact : 06 49 29 27 13,
clemenceblondeauosteo.jimdo.com



QUOTIENT FAMILIAL

Il se calcule en janvier



Le quotient familial actuel est valable jusqu'au 31 décembre 2013. Pensez à établir votre nouveau quotient familial qui sera valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Rendez-vous au service Educatif entre le 6 et le 22 janvier, avec :

- votre avis d'imposition 2013 sur les

revenus 2012 (les deux avis si vous vivez en couple) ;

- votre relevé annuel des prestations CAF de l'année 2012.

Renseignements : service Educatif,
01 64 49 59 45



En bref

Les marchés de Noël dans les écoles

- Ecole Ambroise Paré : le mardi 17 décembre, de 18h30 à 20h.
- Ecole des Renondaines : le mardi 17 décembre, de 18h30 à 21h30.

Coup de pouce de la municipalité pour Noël

La période festive de Noël approche à grands pas, pour le grand bonheur des enfants ! La caisse des écoles attribue une subvention de 5 € par enfant scolarisé pour les spectacles de fin d'année dans les écoles. Le goûter qui s'ensuit est en partie offert par la municipalité, comme chaque année. Les enfants se régaleront de chocolats, d'une boisson, d'une clémentine et d'un gâteau.

MULTI-ACCUEIL

Le "Journal des Ecureuils" vient de sortir

Le multi-accueil a créé un journal destiné aux parents des enfants qui fréquentent la structure. Trimestriel, il donne les nouvelles de la crèche, les rendez-vous etc.

Longue vie au "Journal des Ecureuils" !



TICKET LOISIRS JEUNES

En fonction du quotient familial



Le Ticket loisirs jeunes est une aide financière individuelle accordée sous conditions de ressources aux familles allocataires pour compenser les frais d'inscription de leurs enfants et adolescents à une activité durant l'année scolaire 2013-2014 :

- les inscriptions en accueil de loisirs,
- les activités culturelles, sportives ou artistiques.

En 2013, le Ticket loisirs jeunes est compris entre 32 et 123 euros, en fonction du quotient familial.

Si des familles n'ont pas reçu cette aide envoyée automatiquement, elles peuvent contacter la Caisse d'allocations familiales de l'Essonne au 0 810 25 91 10.

En savoir plus : www.caf.fr



JEUNES DIPLÔMÉS

Pour l'égalité des chances



**NOS QUARTIERS
ONT DES TALENTS**

**Vous
avez le CV.**

**Nous avons
le réseau
d'entreprises !**



Vous êtes titulaire d'un Bac+4 ou plus, vous avez moins de 30 ans, êtes issu d'un quartier prioritaire ou de milieux sociaux défavorisés et à la recherche d'un emploi à hauteur de votre qualification ? Inscrivez-vous sur nosquartiers-talents.com. Vous serez gratuitement accompagné par un parrain cadre supérieur ou dirigeant d'entreprise, ayant au minimum dix ans d'expérience et étant en activité dans une de nos nombreuses entreprises partenaires.

Les services proposés :

■ votre parrain travaillera avec vous sur votre recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche etc.), sur votre projet professionnel et pourra éventuellement vous faire bénéficier d'un véritable réseau professionnel ;

■ votre CV sera publié sur une CV-thèque consultée par les entreprises partenaires de l'association et vous bénéficierez de cours d'anglais en e-learning ;

■ vous serez invité à des réunions de découverte des métiers, des ateliers animés par des spécialistes et à d'autres événements dans le but de favoriser votre insertion professionnelle.

Grâce à ce partenariat, Europ'Essonne renforce son action vers l'emploi en proposant un service aux jeunes qualifiés de plus de 25 ans qui ne sont plus suivis par les Missions Locales. Véritable dispositif pour l'égalité des chances, la convention entre Europ'Essonne et "Nos Quartiers ont des Talents" est un tremplin pour les jeunes issus du territoire.

En savoir plus : nosquartiers-talents.com



Rendez-vous
mensuels

Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin
Vendredis 13 et 20 décembre,
de 9h à 16h30

→ **Permanence** "pesée et conseils"
Mardi 17 décembre, de 13h30 à
16h30. Sur le parking de l'Escale
(14 chemin des Berges).
Prendre rendez-vous au
06 80 72 81 94

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec
la sage femme de la PMI,
à l'Espace "Les Lutins du Bois"
(face à l'Escale).

Renseignements et inscription :
Maison Départementale des
Solidarités, 01 69 79 93 35

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles,
de rencontres et d'échanges,
réservé aux enfants de moins de
4 ans, non scolarisés, accompagnés
d'un ou deux adultes familiaux.
Accueil libre et gratuit.

Les vendredis de 8h45 à 11h
à l'Espace "Les Lutins du Bois",
face à l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 13 décembre :

Conte d'hiver

Vendredi 20 décembre :

Jeux libres

Renseignements : 01 69 63 32 72

Les rendez-vous **Loisirs**



YOGA

Apprendre à vivre le moment présent

L'Association pour la Pratique du Yoga propose un atelier de découverte de la méditation. Il sera l'occasion de se poser, de s'installer confortablement afin d'apprendre à vivre le moment présent. Différentes techniques de respiration, de concentration, de visualisation permettront de se déconnecter du quotidien et de

lâcher prise. A chaque atelier, un support sera remis aux participants qui pourront ainsi s'exercer.

Les séances seront animées par Isabelle Verhille, professeur diplômé de l'école française de yoga. Ouvertes à tous et gratuites, elles auront lieu le mercredi de 20h30 à 21h15, à l'Escale (premier étage). Chaque atelier est

indépendant, il est donc possible de participer selon ses disponibilités.

Dates : 11 décembre, 8 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril, 14 mai et 11 juin.

En savoir plus :

yoga-lvdb-apy.jimdo.com

Renseignements, inscriptions :

06 64 75 21 41



En bref

Fêtes internationales à Tours

Sept Urbisylvains ont participé aux fêtes internationales de la Saint-Fiacre, à Tours, début octobre.



FOOTBALL CLUB MARCOUSSIS-NOZAY-LA VILLE DU BOIS

Ils perdent... la tête haute



Même si les seniors du Football Club Marcoussis-Nozay-La Ville du Bois ont perdu le 27 octobre dernier, ils ont réalisé un double exploit. Celui de s'être hissés au 6^e tour de la coupe de

France. Et celui d'avoir obtenu un score plus qu'honorable, 1 à 2, contre le FC Melun qui se situe... cinq divisions au-dessus de celle du FCMNVdB ! Daniel Vogel, le directeur sportif du club, explique que *"cette ascension est le résultat de la grande motivation des joueurs et de l'excellent travail des éducateurs. Dommage, car on a marqué les premiers et on a pris le deuxième but deux minutes avant le coup de sifflet !"*. Rendez-vous l'année prochaine pour un autre exploit ?

Service Elections

Comment les "municipales" se préparent

Elles sont trois à vous accueillir, à répondre au téléphone et à traiter vos demandes. Mais une, particulièrement, gère les élections, le grand "chantier" du moment : Nathalie est aussi la responsable du service. Comme Delphine (accueil physique et téléphonique) et Sabine (cimetière), elle est motivée par son travail parce qu'elle aime le contact avec les Urbisylvains.

En cette période, ce sont surtout les élections qui occupent son temps. Les mois précédant une élection, il faut éplucher les circulaires ministérielles. "On doit connaître les modalités sur le bout des doigts", explique Nathalie. Cette année par exemple, la nouveauté porte sur l'élection des délégués communautaires. Jusqu'au 31 décembre, le service Elections reçoit les demandes d'inscription volontaire de toutes les personnes arrivées récemment sur la commune et engage d'office l'inscription des jeunes atteignant l'âge de 18 ans (condition : recensement à 16 ans sur la commune). C'est une commission administrative qui statue sur les demandes, procède aux radiations et aux modifications. Composée d'un représentant du Maire, d'un délégué de l'administration et d'un délégué choisi par le président du TGI, elle dresse et révisé la liste électorale.

Le dernier jour de février, celle-ci est définitivement établie.

Une année à élection, on compte environ 250 inscriptions et 80 radiations.

La vigilance est de mise

La suite, période de préparation matérielle, demande tout autant de vigilance : "On s'assure du bon état des urnes et des isolements, on demande la pose des panneaux, on vérifie le nombre d'enveloppes... Ce sont beaucoup de "détails" à prévoir, un oubli pouvant avoir de fâcheuses conséquences." Ensuite, les travaux pratiques commencent : comptage des enveloppes, collage des étiquettes, mise sous pli des professions de foi et des listes des candidats. Ces documents seront envoyés quelques jours avant le vote aux 4551 électeurs urbisylvains en âge de voter, leur permettant d'effectuer leur choix. A charge ensuite à eux, mission extrêmement importante dans un pays démocratique, d'aller déposer leur bulletin dans l'urne. Nathalie les attendra de pied ferme. Vigilante, elle le restera les 23 et 30 mars 2014, entourée des élus et d'autres agents municipaux qui tiendront les bureaux de vote.

La préparation des élections, c'est une multitude de "détails" à prévoir



Service Elections, 01 64 49 59 49

Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

UCVB

Contact : ucvb@ucvb.fr

Site Internet : www.ucvb.fr/

Période préélectorale
(extraits juridiques) :

"L'intérêt bien compris de toutes les parties consiste à ne pas faire usage, spontanément et volontairement, du droit d'expression dans le bulletin [municipal], pendant toute la période électorale."

L'équipe UCVB

Vivre Autrement

Vivre Autrement vous avait indiqué qu'un changement de nom allait se produire. La majorité des adhérents et sympathisants n'y étant pas favorable, nous allons donc garder cette appellation. Et c'est au nom de l'ancien et du nouveau Vivre Autrement que j'écris.

Nous souhaitons poursuivre notre travail et notre réflexion avec vous autour des valeurs qui ne nous quittent pas à savoir : solidarité, économie, environnement et sécurité.

Les élus de Vivre Autrement ont toujours agi pour qu'à La ville du Bois, on vive mieux, et, surtout, que l'on vive mieux ensemble. La Ville du Bois c'est une mosaïque où se mêlent excellence, dynamisme, richesse mais aussi discrimination, précarité, exclusion. À nous d'agir pour que les trois derniers mots de la phrase précédente disparaissent.

Au plaisir de vous lire ou de vous entendre.

Les élus de Vivre Autrement

Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et transports*

Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*

Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

José Vinales, *Nouvelles technologies*

Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

**Conseillers municipaux
délégués**

Marie-Madeleine Prével,
Solidarité

Maurice Bourdy,
Manifestations locales

Christelle Derchain,
*Culture et associations
culturelles*

Jacky Carré,
Urbanisme social

Conseillers municipaux

Annie Perez

Noëlle Michard

Jean-Paul Le Duigou

Nicole Lebon

Francis Billard

Nathalie Onillon

Mohamed Ossen

Eliane Ciret

Claude Thiroux

Micheline Gesbert

Patrick Guymard

Véronique Pujol

Jean-Paul Mirotes

Christian Kidscheid

Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. **Jeudi 12 décembre**, 14h à 17h, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. **Mardi 17 décembre**, 13h30 à 16h30, à Linas (mairie, place Ernest Pillon). Renseignements : 01 60 79 42 26

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

Conseil en médiation - Information, écoute, orientation. Le 2^e mercredi du mois, de 9h à 12h, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 49.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. Contact : 01 64 49 59 40

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardi 17 décembre**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit à Longjumeau (102 rue du Président François Mitterrand) et à Montlhéry (mairie, château de la Souche, 1 rue Blanche de Castille). Contacter le 01 69 01 96 05 ou contact@nk-m.fr.

A l'approche de l'hiver, maîtriser ses dépenses énergétiques



70%, c'est la part des dépenses d'énergie dans l'habitat que représentait le chauffage en 2008. Plusieurs gestes simples vous permettront de faire des économies d'énergie et donc des économies sur votre facture.

→ Isolez et ventilez votre logement. Vérifiez que les montants des fenêtres et des portes ne laissent pas passer les courants d'air. Aérer votre logement en ouvrant grand les fenêtres pendant une dizaine de minutes vous permettra de renouveler l'air des pièces sans que les murs aient le temps de se refroidir.

→ Maîtrisez votre chauffage. On estime que la température de confort est de 19°C en journée et de 16°C la nuit. A partir de 20°C, chaque degré supplémentaire se répercute par une hausse de 7% en moyenne sur votre facture.

Utilisez un thermostat d'ambiance équipé d'un programmeur. Installez-le dans une pièce de vie pour maintenir votre logement à température constante. En programmant les heures de marche et d'arrêt de votre chauffage, vous pourrez faire des économies de 10 à 20%. En éteignant ou en baissant le chauffage une heure avant d'aller vous coucher, vous pouvez économiser jusqu'à 25%.

Télécharger "Le guide des 100 éco-gestes" sur www.lavilledubois.fr [Cadre de vie > Environnement > Economies d'énergie]

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde**
Nuit (20h-8h) : contacter le commissariat de police de Sainte-Geneviève au 01 69 72 17 17
Dimanche et jours fériés : affichage des gardes sur les pharmacies
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Etat Civil

Bienvenue

02 oct. : Alexandre LETELLIER
22 oct. : Aimeline SAICHE

Condoléances

11 oct. : Paulette CHEVALIER veuve TRUMEAU
12 oct. : Oberlin VELOSON
16 oct. : François IAFRATE
21 oct. : Koffi LABOUH
25 oct. : Yolande FROU épouse MELENTIEFF
29 oct. : Marie-Thérèse DUROT veuve GUAIN



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

Samedi 14 et dimanche 15 décembre

Animations de Noël

Escale (14 chemin des Berges)

Cette année, une nouvelle fois, la Troupe des Roussettes vous présentera son exposition animation de Noël avec des contes et scénographies. Au milieu de décors fait-main, deux contes d'une dizaine de minutes chacun seront lus aux enfants. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les petits et les grands.

Contact : Brigitte Gillot, 06 17 39 90 31



Dimanche 8 décembre, de 9h à 13h

Vente de produits de boucherie-charcuterie

Place du Général de Gaulle

Un charcutier-traiteur vendra ses produits (pâté, viandes, boudins, andouillettes, feuilletés...), toute la matinée, devant la mairie.

Mercredi 1^{er} janvier 2014

Les concerts inattendus du Nouvel An

A Massy, Longjumeau et Villebon-sur-Yvette
Comme le veut la tradition "europ'essonnienne", l'année 2014 commencera en musique sur le territoire :



- dès 11h à l'Opéra de Massy,
- à 15h au théâtre de Longjumeau,
- à 18h à l'espace Jacques Brel de Villebon-sur-Yvette.

Sous la baguette de Dominique Rouits, chef de l'orchestre de l'opéra de Massy, les musiciens en titre aidés de conservatoires des communes d'Europ'Essonne, donneront le ton et l'harmonie de la nouvelle année. C'est un triple concert gratuit qu'offre Europ'Essonne à ses habitants dans trois des plus belles salles de l'agglomération. À l'origine, une idée simple : reproduire sans pour autant copier le concert de Vienne à la sauce francilienne.

Le thème en fil rouge pour les quatre années à venir sera celui des quatre éléments : Terre, Eau, Feu et Air. Et c'est la Terre qui sera à l'honneur pour ce début d'année 2014...

Au programme, des surprises se préparent

alliant musique plus ou moins classique, humour et cocasserie. Les dominantes y seront plutôt lyriques mais à tendances populaires, avec des pièces connues du grand public.



Janvier en bref

- 17 : vœux du Maire
- 18 : repas des Anciens

Petite enfance

Biblio-bébé

Vendredi 20 décembre, de 10h à 11h

Bibliothèque

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.

Contact : 01 64 49 59 41

Enfance

L'heure du conte

Mercredi 11 décembre, à 10h

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

L'heure du conte pour les enfants de 2 à 6 ans, sur le thème "Randonnées et comptines d'hiver". Par la conteuse-chanteuse Nathalie Loizeau, de la compagnie "Atelier des songes".

